

À l'Université Lumière Lyon 2, une Clinique de la médiation pour gérer les conflits

29 janvier 2026

Espace unique d'écoute et de dialogue inspiré des universités américaines, la Clinique de la médiation de la Faculté de droit Julie-Victoire Daubié (Université Lumière Lyon 2) annonce ses prochaines permanences les 6 février et 27 mars, de 18 h à 20 h. Ce dispositif s'adresse à tous les étudiants et étudiantes qui rencontrent une situation conflictuelle ou une rupture de communication.

Depuis 2019, la Clinique de la médiation de l'université propose un espace absolument unique en France pour accompagner la gestion des conflits et les difficultés relationnelles rencontrées par les étudiantes et les étudiants (conflits entre colocataires, tensions familiales, désaccords entre locataires et propriétaires...)

Assurées par des étudiantes et étudiants du DU Médiation ou du master Justice, Procès et Procédures, Parcours Médiation, les permanences sont conduites en binôme pour garantir la qualité et la neutralité du dispositif et encadrées par une médiatrice professionnelle. « *Ce projet remplit à la fois une mission pédagogique, en permettant aux étudiantes et étudiants de transmettre leurs connaissances sur la médiation au grand public mais aussi une mission sociale, en permettant à des personnes en conflit d'avoir des informations sur la médiation et de rencontrer un médiateur.* » explique Adrien Bascoulergue, Doyen de la Faculté.

Chaque mois, ce dispositif gratuit et confidentiel permet aux étudiantes et étudiants de l'université d'aborder des situations de tension dans un cadre sécurisé, respectueux et bienveillant. Les prochains rendez-vous sont annoncés : le 6 février et le 27 mars 2026, les médiatrices et médiateurs accueilleront les personnes qui le souhaitent pour les aider à clarifier leurs besoins, restaurer la communication et trouver ensemble des solutions.

- En savoir plus sur la Clinique de la médiation : <https://droit.univ-lyon2.fr/faculte/vie-de-la-faculte/actualites/permanences-mediation-2026>
- Les prochaines permanences :
 - 6 février et 27 mars 2026
 - 18 h à 20 h
 - Campus des Berges du Rhône, bâtiment Clio, salle 212, Faculté de droit Julie-Victoire Daubié (4 bis rue de l'Université 69007 Lyon)